



DOSSIER DE CANDIDATURE

2026-2028

Le formulaire de candidature au Conseil des jeunes de la Philharmonie de Paris s'adresse aux représentant(e)s légaux / légales du candidat ou de la candidate, dont l'accord est nécessaire pour tout dépôt de candidature.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont nécessaires pour valider le dépôt de la candidature au Conseil des jeunes. Certaines informations facultatives sont laissées à l'appréciation du ou des représentant(e)s légaux / légales.

La présente autorisation doit être signée, si possible, par les deux représentants légaux. En cas de signature par un seul représentant légal, celui-ci déclare exercer l'autorité parentale et ne pas avoir connaissance d'une opposition de l'autre représentant légal à la présente candidature.

Le/la candidat(e) est associé(e) au dépôt de candidature selon son âge et son degré de maturité ; sa signature peut être recueillie sur le présent formulaire.

Une copie de ce formulaire doit être conservée par les représentants légaux.

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s :

REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E) SIGNATAIRE

Nom : Prénom :

Lien avec le/la candidat(e) :

Adresse (si différente de celle indiquée ci-dessus) :

.....

Code postal : Ville :

Tél. portable :

Mail :

Préférences de contact : ☐ Mail ☐ Téléphone



AUTRE REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E) SIGNATAIRE, LE CAS ÉCHÉANT

Nom : Prénom :

Lien avec le/la candidat(e) :

Adresse (si différente de celle indiquée ci-dessus) :
.....

Code postal : Ville :

Tél. portable :

Mail :

Préférences de contact : ☐ Mail ☐ Téléphone

Autorise / autorisons :

LE/LA CANDIDAT(E)

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Âge au jour du dépôt de candidature : ans

Code postal : Ville :

Établissement scolaire (facultatif, sans incidence sur la recevabilité de la candidature) :

☐ Collège ☐ Lycée ☐ Autre

Classe (facultatif) :

Précisez :

À déposer sa candidature en tant que conseiller / conseillère au sein du Conseil des jeunes de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris.

En cas de signature par un seul représentant légal, le/la signataire déclare exercer l'autorité parentale sur le/la candidat(e) mineur(e) désigné(e) ci-dessus et ne pas avoir connaissance d'une opposition de l'autre représentant légal à la présente autorisation de candidature.

Signature du/de la représentant(e) légal(e)

Signature de l'autre représentant(e) légal(e),
le cas échéant

Facultative – Signature du/de la candidat(e)



Pour valider le dossier de candidature au Conseil des jeunes, celui-ci doit comporter :

- Le présent **formulaire d'autorisation** de candidature au Conseil des jeunes
- Une **lettre de motivation manuscrite ou vidéo** rédigée par le candidat ou la candidate avec sa présentation (son parcours, ses centres d'intérêt) et sa motivation (ses attentes envers le Conseil des jeunes, ses idées).

La vidéo de motivation, lorsqu'elle est transmise, est utilisée exclusivement pour l'examen de la candidature. Elle ne fera l'objet d'aucune diffusion publique et ne pourra pas être utilisée à des fins de communication sans autorisation distincte.

Date limite de dépôt de candidature : 15 octobre 2026.

Ce dossier est à adresser à l'adresse mail suivante : conseildesjeunes@cite-musique.fr

Des échanges téléphoniques avec les candidat(e)s et leurs représentant(e)s légaux / légales seront organisés afin de finaliser le processus de sélection. Pour les candidat(e)s retenu(e)s, un formulaire de participation et des autorisations complémentaires seront à fournir avant le début du mandat. Les candidats et candidates non retenu(e)s en seront informés par mail.

INFORMATION RELATIVE AUX DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données personnelles (RGDP) mis en œuvre par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, en qualité de responsable de traitement. Ces données sont traitées afin de permettre le dépôt, l'examen et le suivi des candidatures au Conseil des jeunes, l'organisation des échanges avec les candidats et candidates et leurs représentants légaux, ainsi que l'information des candidats et candidates sur l'issue de la procédure.

Les informations nécessaires au dépôt et à l'examen de la candidature doivent être renseignées. Les informations indiquées comme facultatives peuvent ne pas être renseignées sans conséquence sur la recevabilité de la candidature.

Lorsque le/la candidat(e) transmet une vidéo de motivation, celle-ci est utilisée exclusivement pour l'examen de sa candidature. Elle ne fera l'objet d'aucune diffusion publique et ne pourra pas être utilisée à des fins de communication sans autorisation distincte.

Les données sont destinées aux services habilités de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris et, le cas échéant, à ses prestataires techniques agissant pour son compte.

Les données des candidats et candidates non retenu(e)s sont supprimées à l'issue de la procédure de sélection, sauf conservation limitée nécessaire à la gestion d'une réclamation. Les données des candidats et candidates retenu(e)s sont ensuite traitées dans le cadre de leur participation au Conseil des jeunes, selon les informations figurant dans la fiche de renseignements.

Les représentants légaux et le/la mineur(e) peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement auprès du délégué à la protection des données : pfonteneau@cite-musique.fr. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).